

Echafaudage Roulant

Vérification, conformité des échafaudages roulants

Personnel concerné

Responsable sécurité, chef de chantier, chef d'équipe

Pré – requis

Etre déclaré apte par le médecin du travail et avoir suivi une formation utilisation des échafaudages

Durée

1 jour

Effectif

8 stagiaires

Validité

Maintien et Actualisation des Compétences tous les 3 ans

Réglementation : Article R.4323-23 du code du travail

Objectif :

- Réceptionner des échafaudages roulants en respectant les règles de montage et de sécurité

Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur
- Supports pédagogiques, films
- Cônes de signalisation, niveau, échafaudage roulant et échafaudage de pied...

Programme :

Théorie :

- Responsabilité du vérificateur
- Adéquation de l'échafaudage
- Stabilité et résistance des appuis aux charges verticales
- Eléments assurant la résistance aux charges verticales
- Eléments assurant la résistance aux charges horizontales
- Conformité des niveaux de travail
- Conformité des accès et des protections collectives
- Consignes d'utilisation
- Rédaction d'un rapport de vérification
- Exercices théoriques (lecture plan, calcul de répartition des charges au sol, identification des points de contrôle, élaboration d'un rapport de vérification...)

Pratique :

- Réception d'une structure d'échafaudage (le calage, les ancrages, les amarrages...)

Validation : évaluation théorique et pratique

A l'issue de la validation théorique et pratique, une attestation de suivi de formation sera remise aux stagiaires

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants de travail, gilet haute visibilité, harnais, longe de sécurité, casque avec jugulaire...)